

# Travaillez en administration de production audiovisuelle et cinéma !

Vous êtes demandeur d'emploi et souhaitez travailler dans la production audiovisuelle et cinéma ? Vous aspirez à vous former à un métier avec un fort potentiel de recrutement ? Découvrez la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC) Administration de production !

## *Qu'est-ce que le dispositif POEC ?*

La POEC est une action de formation collective permettant à plusieurs demandeurs d'emploi d'acquérir les compétences requises pour répondre à des besoins identifiés par les entreprises, ici les besoins en administrateurs et administratrices de production.

## *Qu'est-ce que le métier d'administrateur de production ?*

L'administrateur.rice de production assure la gestion administrative, financière, sociale, comptable et fiscale d'un projet de production audiovisuelle pour une diffusion télévisée, cinéma ou sur plateforme. Il est ainsi le garant du respect de la législation sur les lieux de tournage et durant toute la durée du projet, que ce soit une fiction, de l'animation ou un documentaire. Le contrat de travail de référence est le contrat à durée déterminée d'usage (CDDU - intermittent du spectacle), car l'administrateur.rice de production suit l'équipe sur les lieux de tournage durant la durée du projet. La rémunération se situe entre 674€ et 1021€ par semaine (35h).

## *Quand aura lieu la prochaine session de formation ?*

La prochaine POEC Administration de production aura lieu du 16 janvier au 7 avril 2023 et proposera une formation de 400h, délivrée par Courts-on à Saint-Ouen.

## *Quels sont les prérequis pour accéder à la formation ?*

- Une première expérience dans l'audiovisuel
- Une bonne maîtrise du pack Office et notamment Excel
- Une bonne maîtrise du langage administratif et contractuel
- Des connaissances de comptabilité et une connaissance des logiciels comptables
- Des bases juridiques et des connaissances des conventions collectives

## POUR CANDIDATER

Pour candidater, envoyez un mail à [at.93035@pole-emploi.fr](mailto:at.93035@pole-emploi.fr) jusqu'au 16 décembre avec pour objet « POEC Administration de production – NOM Prénom », avec votre CV et une lettre de motivation. Merci d'indiquer dans le corps de votre mail si vous êtes déjà en contact avec une entreprise souhaitant vous engager à l'issue de la POEC.